

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 78 (1969)
Heft: 7

Artikel: Istanbul et l'histoire : "la dame à la lampe"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684064>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Istanbul et l'histoire : «La Dame à la Lampe»



La lampe choisie comme symbole de la XXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge rappelle les liens historiques qui unissent Istanbul à Florence Nightingale, la «Dame à la lampe», et à la naissance de la profession moderne d'infirmière. L'immense caserne de Sélim à Scutari l'actuel Usküdar où Florence Nightingale et sa vaillante équipe d'infirmières volontaires soignèrent des milliers de soldats britanniques blessés au cours de la guerre de Crimée de 1854, est située à quelques kilomètres d'Istanbul, sur la rive asiatique du Bosphore. C'est là que les hommes ayant survécu à leurs blessures, aux épidémies et au froid terrible d'un hiver rigoureux se trouvèrent aux prises, après

avoir traversé le Bosphore, avec la saleté et le désordre de ce que l'on appelait des hôpitaux militaires; c'est là que cette Anglaise obstinée, luttant de toutes ses forces dans des conditions épouvantables et faisant de nuit sa ronde à la lueur d'une lampe d'un modèle courant en Turquie, devenue célèbre depuis lors, posa les fondements des soins infirmiers modernes.

Dans l'une des tours de la caserne, la chambre de Florence Nightingale a été conservée et transformée en Musée. Les délégués ont eu l'occasion de visiter à la fois la caserne et le musée au cours d'une excursion organisée par le Croissant-Rouge turc.

Ce qu'est la Croix-Rouge internationale

Depuis cent ans, la Croix-Rouge, sur tous les continents, et dans la plupart des pays du monde, est synonyme, en temps de guerre comme en temps de paix, d'organisation de secours qui étend son activité dans d'innombrables domaines et groupe des millions de bonnes volontés.

La Croix-Rouge internationale est un vocable qui réunit deux institutions internationales dont le siège est à Genève, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et, réparties à travers le monde, 112 Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge, dûment constituées tandis qu'un certain nombre d'autres sont en cours de formation.

Chacune des deux institutions internationales de la Croix-Rouge a son caractère propre et leurs activités, bien différentes, se complètent: le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) créé en 1863 est une institution indépendante et neutre, composée de 25

citoyens suisses. C'est l'organe fondateur de la Croix-Rouge, promoteur également des Conventions de Genève. Le CICR intervient en tant qu'intermédiaire neutre dans les conflits armés en faveur des blessés, des malades, des prisonniers de guerre et des civils. La Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, créée en 1919 (LSCR) est la fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge. La Ligue a pour but de faciliter le développement de ses Sociétés membres sur le plan national (actuellement 111), de coordonner leurs activités sur le plan international et d'encourager la création de nouvelles Sociétés nationales.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge ont chacune leur caractère propre; leurs activités varient selon les besoins de leur pays et de la population. L'indépendance dont elles doivent disposer leur permet d'agir sans tenir compte des différences de race, de religion et d'opinion politique.